

Le squat, c'est un espace, une page dédiée à des associations qui œuvrent, souvent en silence et toujours avec une grande énergie, à rendre ce monde un peu meilleur.

Mariage forcé, le dernier recours

PAR MARINE COUTURIER

Quand on lui demande ce que l'association fait pour aider les filles menacées de mariage forcé, Sarah, présidente de Voix de femmes, a une réponse simple : « *Déjà, on les croit.* » Et c'est beaucoup pour ces jeunes filles souvent démunies face à un destin qu'elles n'ont pas choisi. Fréquemment vu comme un exotisme, le mariage forcé est pourtant une réalité bien française : 70 000 adolescentes seraient potentiellement menacées d'une telle pratique, à en croire les chiffres publiés en 2003 par le Haut Conseil à l'intégration.

Depuis dix-huit ans, Sarah, juriste de formation, se bat au quotidien pour éviter l'enfer à toutes les jeunes femmes ayant fait appel à Voix de femmes. « Les débuts ont été difficiles. L'association recevait des menaces d'individus d'extrême droite et de fondamentalistes islamistes. J'ai été traitée de traître à ma culture. » De cette période subsiste une certaine méfiance: l'adresse de l'association est gardée secrète. Pour la contacter, une ligne d'écoute anonyme et gratuite a été mise en place. Un moyen simple de donner l'alerte pour des filles souvent sous emprise familiale. « Dans la plupart des cas, le mariage forcé est le fruit d'une stratégie collective établie par tout un pan de la famille, explique Amélie, responsable de la prévention dans l'association. Il fait suite à un continuum de violences et de contrôles – économique, professionnel et sexuel - sur la jeune fille. »

ACCOMPAGNEMENT ET BRICOLAGE

Des contrôles tels qu'en 2014, sur les 240 filles aidées par l'association, moins de la moitié avaient elles-mêmes donné l'alerte. Pour les autres, c'est un proche (12 %) ou un travailleur social (45 %) qui est à l'origine de la démarche. Face à leur détresse, Voix de femmes se veut avant tout une oreille attentive. Un travail d'écoute et de déculpabilisation indispensable quand le piège du conflit de loyauté – faire un choix entre sa liberté et sa famille – se referme sur elles. Seule association en France à avoir fait du mariage forcé son combat exclusif, Voix de femmes multiplie les casquettes : accompagnement juridique et administratif, aide pour l'orientation professionnelle et/ou scolaire et recherche d'hébergement. Du « bricolage », de l'aveu même de Sarah, qui déplore le manque de places en foyer pour



les femmes de moins de 26 ans et sans enfant victimes de violences. Résultat, certaines se retrouvent logées dans des hôtels miteux où leur sécurité n'est pas assurée. « C'est un peu moins grave que la rue, mais ce n'est pas une solution viable. » Six mois après son élection, François Hollande avait promis plus de 1 600 logements d'urgence pour les femmes victimes de violence d'ici à la fin du quinquennat. Entre novembre 2012 et novembre 2015, 1 147 hébergements ont été créés. Il lui reste donc un an pour honorer cette promesse.

Avec seulement trois salariées et trois bénévoles « réguliers », l'association pourrait la jouer petit bras. Il n'en est rien. En plus de l'accompagnement des « victimes », elle anime des ateliers de prévention dans des lycées, des maisons de quartier et forme des professionnels du travail social, de la santé, de la justice et de la police à la question du mariage forcé. À l'été dernier, elle a également lancé la campagne #STOP-MARIAGEFORCÉ, soutenue alors par le secrétariat d'État des Droits des femmes. Une campagne de sensibilisation nationale qui s'est matérialisée par la création d'affiches à laquelle Cheick-Mamadou, bénévole de l'association, a pris part. Pour lui qui déplore le faible nombre de militants masculins dans des causes concernant les femmes, cet engagement allait de soi : « Au XXI^e siècle, chacun doit pouvoir choisir la personne qu'il aime. L'amour n'a pas de frontières. » •

Atelier d'écriture à la Maison de quartier de Cergy-Saint-Christophe (95) autour de la création d'un texte de prévention contre les mariages forcés.

FICHE PRATIQUE Voix de femmes



SOS MARIAGE FORCÉ 01 30 31 05 05

www.associationvoixdefemmes.fr

Tél.: 01 30 31 55 76

Création: 1998 **Équipe**: trois salariées et trois bénévoles

Ligne d'écoute SOS mariage forcé : 01 30 31 05 05

Site de la campagne : http://stopmariageforce.fr